



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2616

Texte de la question

CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à M. Jacques Brunhes, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Jacques Brunhes. Monsieur le Premier ministre, le 16 janvier dernier, vous présentiez la mesure phare du Gouvernement en faveur des jeunes de dix-huit ans à vingt-cinq ans : le CPE,...

M. Patrick Roy. Retirez-le !

M. Jacques Brunhes. ...auquel votre majorité réservait un accueil enthousiaste.

Soixante et onze jours après, le pays s'y oppose à travers le mouvement social le plus puissant, le plus unitaire que la France ait connu ces dernières années. Des millions de jeunes lycéens et étudiants, de parents, de salariés, de retraités manifestent dans tout le pays. Les député-e-s du groupe communiste et républicain se sont joints au cortège d'aujourd'hui, ce qui explique leur absence de l'hémicycle.

M. Pierre Lellouche. Quel événement !

M. Jacques Brunhes. Ces citoyens disent leur détermination à refuser la mise en pièces du droit du travail et l'institutionnalisation de la précarité, d'abord pour la jeunesse puis pour l'ensemble du salariat.

Face à ces enjeux de société, vous avez choisi, monsieur le Premier ministre, de jouer le pourrissement, d'utiliser des manoeuvres dilatoires pour provoquer les jeunes et les syndicats, de souffler le chaud et le froid, de tenter de diviser au risque d'aviver les tensions et les confrontations violentes. Jouer ainsi avec le feu est terriblement dangereux, pour la démocratie comme pour la France.

En dépit de ces médiocres et irresponsables tentatives, 63 % des Français se disent solidaires du mouvement de contestation, soit 10 % de plus que lors de la grève historique contre le plan Juppé. Vous n'avez pas retenu la leçon - pourtant simple - que l'on ne gouverne pas contre le pays. Vous proposez un dialogue portant seulement sur des aménagements du texte, d'autres évoquent une suspension du CPE, toutes perspectives refusées par les organisations concernées puisque cela reviendrait à accepter au préalable le maintien du CPE. Monsieur le Premier ministre, tout peut rentrer dans l'ordre dès demain : la machine éducative et universitaire peut repartir immédiatement et la grève cesser. Retirez le CPE ! Ouvrez de vraies et nécessaires négociations ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Claude Bartolone. Ah, enfin ! *(Rires.)*

Mme Catherine Vautrin, *ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité*. Monsieur Jacques Brunhes, comme vous le dites vous-même, les Français dénoncent la précarité car elle est un état de fait aujourd'hui. Or notre gouvernement cherche précisément à apporter des solutions parce que le chômage des jeunes n'est pas une fatalité. Nous avons commencé à apporter des réponses, qu'il s'agisse des contrats aidés ou de la formation en alternance. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Michel Lefait. Baratin !

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Le CPE est un des outils que nous proposons et le Gouvernement a entendu les demandes qui s'expriment à son sujet, qu'il s'agisse de la période de consolidation ou des modalités de rupture.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Baratin !

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Il faut dire et répéter qu'un chef d'entreprise qui recrute un jeune avec la volonté de le former, souhaite l'accompagner, car cela constitue à la fois un investissement humain et un investissement pour l'entreprise. Son objectif n'est pas de le licencier le lendemain. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)* Retrouvons-nous ! Débattons ensemble de ce CPE ! Tel est le sens du dialogue qui est proposé aujourd'hui. Discutons surtout du monde qui évolue car c'est cela la raison de l'inquiétude des jeunes aujourd'hui : comment s'adapter à une économie qui bouge ?

En tout cas, l'important est de sortir ensemble de cette crise car elle est dangereuse pour la sécurité publique, pour les examens des jeunes *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains),...*

M. Jean Glavany. À qui la faute ?

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. ...pour l'image de la France *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste)*, donc pour la croissance économique, laquelle recèle les emplois de demain. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Bruno Le Roux. Zéro !

Données clés

Auteur : [M. Jacques Brunhes](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2616

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 mars 2006